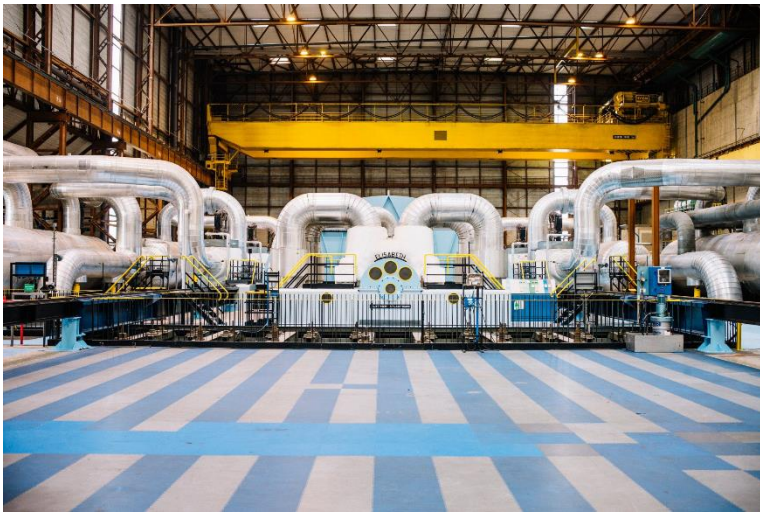




ACTUALITÉS

L'unité de production n° 6 est de retour sur le réseau après un arrêt pour maintenance programmée et renouvellement de combustible.



L'unité de production n° 3 est à l'arrêt pour visite partielle. Les unités de production 1, 2, 4, 5 et 6 sont à disposition du réseau électrique.

L'unité de production n°6 découplée le 12 juin dernier pour la première visite partielle de la campagne d'arrêts 2020 de la centrale a été reconnectée au réseau le 14 novembre.

Cette visite partielle était consacrée au rechargement du combustible, mais aussi à un important programme périodique de maintenance. Parmi les grands chantiers menés à terme lors de cet arrêt, le contrôle des ancrages des tambours filtrants, l'examen du groupe turbo alternateur ou encore la rénovation des tronçons du système de refroidissement SEC permettant de véhiculer l'eau de mer.

Malgré le contexte sanitaire, les salariés EDF et partenaires ont mené à bien le programme de maintenance et cela en toute sécurité, permettant ainsi d'assurer le retour de l'unité de production sur le réseau avant la période hivernale.

VIE INDUSTRIELLE – RADIOPROTECTION

Le **10 novembre** les unités de production 5 et 6 sont en fonctionnement, suite à l'activation de la détection incendie en zone nucléaire par un dégagement de fumée, l'opérateur fait appel aux services de secours externes comme cela est prescrit dans les consignes applicables.

L'agent du service exploitation d'EDF occupant la fonction de Chef de secours accompagné de l'équipe d'intervention entrent en Zone Contrôlée (ZC) pour faire une reconnaissance et s'assurer de l'absence de point chaud et lever l'alerte. En sortant, le 10 novembre à 12h20, les différents intervenants sont accueillis par le service médical afin de procéder à une anthropogammamétrie pour vérifier l'absence de contamination. L'infirmier indique au Chef des Secours que sa visite médicale réglementaire date du 10 décembre 2018, alors que cette visite médicale doit être renouvelée chaque année. Cette situation n'est pas conforme aux règles applicables sur le site et constitue un écart. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Cet événement a été déclaré le **13 novembre 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.

Le **16 novembre** l'unité de production 3 est en arrêt pour rechargement de combustible, et l'unité n°4 est en fonctionnement. En réalisant une visite terrain, un agent du service prévention des risques, constate qu'un agent d'exploitation présent dans la zone contrôlée ne porte pas de dosimètre opérationnel.

L'agent du service Conduite stoppe alors son activité et se munit d'un dosimètre opérationnel. Cette situation n'est pas conforme aux règles applicables sur le site et constitue un écart. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Cet événement a été déclaré le **18 novembre 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.



VIE INDUSTRIELLE - SÛRETÉ

Le **28 octobre 2020**, l'unité de production n° 6 en arrêt pour rechargement de combustible, une opération de maintenance est engagée pour effectuer le remplacement des capteurs de mesure de la radioactivité de deux chaînes de mesure. Le 5 novembre à 19h23, le service essai s'apprête à réaliser des essais physiques et vérifie les seuils de réglage servant à déclencher l'Arrêt Automatique du réacteur sur ces chaînes de mesure. Le technicien constate alors que les valeurs ne sont pas conformes au seuil défini dans les consignes applicables, il sollicite alors le service automatisme qui effectue la modification du réglage de l'enregistreur le 6 novembre à 1h05.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Cet évènement a été déclaré le **10 novembre 2020** au niveau 0 sous l'échelle INES.

Le **10 novembre 2020** à 3h55, l'unité de production n° 1 en fonctionnement, une activité de maintenance est prévue sur une vanne du circuit d'échantillonnage du circuit primaire.

L'agent d'exploitation se rend sur le terrain pour réaliser les manœuvres permettant de réaliser l'intervention. Une erreur est faite lors de la réalisation des manœuvres entraînant une fuite importante du circuit primaire. Les intervenants sortent du local pour se mettre en sécurité, le pilote de tranche identifie l'origine de l'incident et demande la fermeture d'une vanne, ce qui permet d'isoler le circuit et d'arrêter la fuite.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Cet évènement a été déclaré le **12 novembre 2020** au niveau 0 sous l'échelle INES.

Le **6 novembre 2020**, les équipes de la centrale nucléaire de Gravelines procèdent aux contrôles avant démarrage du réacteur de l'unité de production n°6, qui était en arrêt pour maintenance. Le réacteur en convergé, c'est-à-dire que la réaction nucléaire n'est pas lancée et sa puissance est nulle. A 8h15, alors que l'équipe de conduite réalise les étapes préalables à la montée en puissance, elle constate qu'aucune donnée ne remonte sur le réactimètre (instrument mesurant la réactivité à l'intérieur du réacteur). L'opération est stoppée immédiatement.

Après analyse, une erreur de raccordement électrique du réactimètre est détectée. Le réactimètre est alors rebranché conformément à l'attendu, le matériel est requalifié et les opérations de démarrage reprennent. Une analyse complémentaire permettra d'analyser l'origine de cette non qualité de maintenance, qui a rendu indisponible un équipement requis dans les spécifications techniques d'exploitation.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. L'indisponibilité du matériel constituant un non-respect des spécifications techniques d'exploitation, il a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le **10 novembre 2020** au niveau 0 de l'échelle INES, qui en compte 7.